

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=128



**REUNION DE RENTREE AU
RECTORAT**

- Instances - Audiences -

Date de mise en ligne : jeudi 22 septembre 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

La réunion de rentrée a eu lieu le 15 septembre, à l'invitation du Recteur. Si cette forme de rencontre, informelle, sans ordre du jour, **est loin de convenir à FO**, nous nous y sommes pourtant rendus pour y **défendre les revendications de rentrée des enseignants**.

NB : La réunion n'ayant suivi aucun ordre précis, le compte-rendu regroupe les interventions par thèmes pour plus de facilité, sans respecter leur ordre chronologique, assez décousu de fait.

De nombreux points ont été abordés :

En voici un très court résumé sur certains, mais découvrez s'en plus [ici](#)

RECRUTEMENT / AFFECTATIONS / POSTES 1er degré

Combien de personnels manque-t-il par dpt et par degré ? **Pas de réponse...**

Combien de contractuels recrutés par dpt et par degré ? **Pas de réponse...**

RECRUTEMENT / AFFECTATIONS / POSTES 2nd degré :

Exemples de stagiaires particulièrement malmenés, qu'on ne met pas en condition de réussir, qui risquent de lâcher.

Ex. de TZR affectés en juillet, qui travaillent tout l'été leurs niveaux et se lancent dans des projets, se retrouvent fin août dans un autre établissement.

Le cas des contractuels CDI sont envoyés à l'autre bout de l'académie et changés brutalement de RAD pour qu'on n'ait pas à leur payer les frais de déplacement. Et ce au moment où, après une longue lutte menée par FO sur plusieurs mois, il a enfin été admis qu'il fallait dédommager les frais de déplacement des contractuels CDI comme on le fait pour des TZR ! On traite ainsi les titulaires qui ont un complément de service supérieur à leur support dans un établissement qui devient alors leur résidence administrative. C'est déjà inacceptable dans leur situation, où pourtant les distances sont moindres. Mais quand cela concerne les deux points opposés de l'académie c'est un **détournement insupportable du droit au remboursement**.

RECRUTEMENT / AFFECTATIONS / POSTES Voie professionnelle :

FO : Il faut admettre aussi que l'orientation se fait par défaut. Mais a contrario, il y a des jeunes qui veulent demander le pro et à qui on le refuse, en particulier en réorientation après a 2nde, car ils ne sont plus prioritaires. Ex : 60 jeunes de Brochon l'ont demandé, 4 seulement ont été retenus.

Recteur : C'est un vrai sujet.

Quelques grandes lignes du bilan de la rentrée : 1er degré et 2nd degré :

ECOLE INCLUSIVE

Recteur : La MDPH notifie de plus en plus grâce à un travail de repérage plus fin. Mesures d'accompagnement

REUNION DE RENTREE AU RECTORAT

proposées : certains n'ont pas besoin d'accompagnement humain, seulement du temps ou du matériel. D'autres ont besoin d'accompagnement médico- sociaux mais n'ont pas de place en IME (au moins 350 élèves concernés). D'autres ont besoin d'être en ULIS. Les ressources humaines nous viennent des EMAS, des PASS. Là où nous sommes en pleine responsabilité c'est sur l'accompagnement par des AESH, avec un pb d'attractivité. Engager une réflexion sur leurs salaires et leur temps de travail en établissement, sachant qu'il faut éviter qu'il y ait deux employeurs et deux fiches de paie distinctes. Peut-être des AESH-AED ? Pas simple, on y réfléchit.

Rq FO : Les EMAS et les PASS sont des personnels ressource dédiés aux situations d'urgence, mais qui laissent de fait la gestion de l'enfant violent aux enseignants].

FO : L'inclusion systématique n'est pas une solution. Comment régler des situations de violence, avec des élèves qui tapent et mordent ? Il faut une réponse institutionnelle très rapide pour que les personnels ne finissent pas en accident de service. Il faut aussi que les parents l'entendent, sans être dans le déni. Ces familles doivent être convoquées par le DASEN voire le Recteur.

SG : On a prévu d'y travailler, non pas seulement en CHS-CT-D, mais CHS-CT-A.

EVALUATION DES ECOLES

FO : Lors de l'audience nationale de la FNEC-FP-FO le 6 septembre 2022, le ministre a reconnu la nécessité d'un moratoire sur la question des évaluations d'école pour le 1er trimestre. Il s'est étonné de l'ouverture des discussions aux parents et aux enfants. Nous demandons par conséquent que toutes les réunions convoquées actuellement sur ce thème soient suspendues.

Recteur : Le ministre a souhaité qu'on lève le pied dans la perspective de consultations locales. Une circulaire le précise, on va relayer.

SALAIRES

Toutes les organisations syndicales ont abordé cette question.

FO : La revalorisation est une des clés du recrutement. Or, la promesse de **10%** d'augmentation **ne sera pas tenue** : elle est annoncée seulement en 2023 et seulement pour les 1ers échelons ! **Ce sont des mesures propres à tasser la grille de rémunérations. Alors qu'il faudrait que le point d'indice augmente de 22,9% pour rattraper ce que le pouvoir d'achat a perdu depuis 2000.** Aucune réponse n'a été apportée à cette revendication, et rien non plus sur le salaire des AESH et des AED.

EVALUATION DES ECOLES

PPCR

Salaires

Pour le SNFOLC, les choses sont limpides, voici nos revendications :

Salaires : 10% seulement en 2023, seulement pour les premiers échelons de la classe normale, ce sont des mesures propres à tasser la grille de rémunérations. Alors qu'il faudrait que le point d'indice augmente de 22,9% pour rattraper ce que le pouvoir d'achat a perdu depuis 2000. Aucune réponse n'a été apportée à cette revendication, et rien non plus sur le salaire des AESH et des AED.

Voie pro : Nous ne sommes pas favorables à des diplômes locaux (nous voulons que les diplômes gardent une valeur et un cadrage nationaux), ni à l'adaptation forcée des formations aux besoins des entreprises locales. Nous ne voulons pas que le LP glisse vers le CFA. L'autonomie des établissements et le renforcement des périodes de PFMP (périodes de stages) risquent d'entraîner l'annualisation des services (en particulier dans les enseignements généraux qui risquent aussi d'y perdre des heures). Nous voulons des augmentations des capacités d'accueil pour que chaque élève de la voie générale, qui souhaitent revenir en pro et ne sont pas prioritaires dans Parcoursup, puissent changer de voie selon leurs souhaits.

Stagiaires ne doivent pas être à temps plein, cela les met en difficulté dans leur formation.

FO demande qu'on augmente le nombre de places dans les structures spécialisées (IME, ITEP, ...), et pas seulement qu'on remplisse les postes non pourvus. A besoins spécifiques, structures spécifiques (tout ne se règle pas par l'inclusion systématique !

FO demande à ce que les réponses soient rapides dans toutes les situations de violence et de climat scolaire détérioré. Les parents doivent aussi être convoqués rapidement à la DSDEN et/ou au Rectorat pour qu'ils puissent entendre la nécessité d'une réorientation.

PPCR : Il est inadmissible que certains collègues proches de la retraite n'ait pas eu le temps d'accéder à la Hors Classe : ils doivent pouvoir dérouler leur carrière sur deux grades. En outre, les collègues qui en font la demande doivent pouvoir obtenir des services leur barème ainsi que celui du dernier promu (informations auxquelles ils avaient accès lorsqu'il y avait des CAPA). C'est la condition pour que chacun puisse suivre et contrôler l'évolution de sa carrière.

[Retrouvez le compte rendu du SNFOLC en cliquant **ici**](#)